

**Dénomination du profil**

Accompagnateur de tourisme équestre

**Description synthétique**

L'accompagnateur de tourisme équestre accompagne des personnes ou des groupes dans des excursions, des sorties ou des promenades à cheval, assure à ceux-ci l'assistance technique nécessaire et leur fournit des renseignements à caractère touristique relatifs à l'itinéraire choisi.

L'aptitude à exercer cette profession est reconnue au candidat qui a réussi un examen après avoir suivi un cours de formation organisé à cet effet.

Pour l'exercice de cette profession en Vallée d'Aoste, l'inscription au tableau professionnel régional et la connaissance de la langue française au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues sont également nécessaires.

**Niveau CEC**

Niveau III – Opérateur

Œuvre dans des contextes structurés sujets à des changements. Réalise des tâches et résout des problèmes dans un cadre professionnel caractérisé par :

- la gestion autonome de son activité sur la base des indications reçues,
- la prise de responsabilité dans la mise en œuvre de tâches qui lui ont été confiées, en assurant la conformité des résultats,
- la capacité de faire face aux problèmes en adaptant son comportement aux circonstances.

Il agit sur la base de la connaissance de faits et de processus concrets, en utilisant des éléments conceptuels généraux et sa capacité d'interprétation pour développer des connexions logiques.

Il applique une gamme d'habiletés relationnelles, cognitives et opérationnelles, en sélectionnant, en mettant en œuvre et, éventuellement, en adaptant aux différentes situations des méthodes, des techniques et des outils de base.

**Référence aux codes des classifications professionnelles**

3.4.1.5.1.0 Guides et accompagnateurs dans les secteurs de la nature et des sports

3.4.1.5.1.6 Guide de tourisme équestre

(Référence à la classification des professions ISTAT CP 2011)

**Figures/profils professionnels similaires figurant dans d'autres systèmes de standardisation****Cadre national des qualifications/Répertoire national**

*Secteur : Services touristiques*

*Processus : Services de voyage et d'accompagnement*

*Séquence : Accompagnement et assistance des clients lors de voyages, de randonnées et de visites  
ADA.19.21.49 - Accompagnement et assistance des clients lors de randonnées équestres*

### Secteur économique d'activité

- 79 *ACTIVITÉS DES SERVICES DES AGENCES DE VOYAGE ET DES TOUR-OPÉRATEURS, AINSI QUE SERVICES DE RÉSERVATION ET ACTIVITÉS Y AFFÉRENTES*
- 79.11.00 *Activités des agences de voyage*
- 79.12.00 *Activités des tour-opérateurs*
- 79.90.20 *Activités des guides et des accompagnateurs touristiques*

(Référence au standard ATECO 2007)

### Contexte d'exercice

L'accompagnateur de tourisme équestre peut exercer son activité de manière autonome ou faire appel aux ressources de centres de tourisme équestre et de cercles hippiques. Il peut également œuvrer au sein d'entreprises touristiques locales, de parcs résidentiels ou de structures hôtelières qui complètent leur offre récréative et sportive par des activités de tourisme équestre.

Il œuvre dans le cadre de procédures, ainsi que de modalités techniques et opérationnelle définies et dans le respect des dispositions spécifiques en matière de sécurité prévues pour la pratique de cette discipline.

### Activités typiques de ce profil professionnel

Secteur d'activité	Activités constitutives
<i>Organisation des parcours de tourisme équestre et programmation des randonnées</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir l'itinéraire, le type d'équipement nécessaire et la durée de la randonnée, en fonction du type de client, du niveau de pratique et des attentes de celui-ci ;</li> <li>Préciser par écrit le programme de la randonnée (incluant les numéros de secours à appeler en cas d'urgence concernant les cavaliers ou les chevaux ou pour demander l'intervention d'un maréchal-ferrant) ;</li> <li>Produire éventuellement du matériel de support à distribuer aux clients.</li> </ul>
<i>Accompagnement des clients et enseignement de la pratique équestre au cours de la randonnée</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guider le groupe et illustrer les attraits du territoire (contexte géographique, naturel et anthropique) en respectant le programme et en gérant les imprévus éventuels ou les situations critiques ;</li> <li>Enseigner les techniques élémentaires de l'équitation au client ou au groupe et les aider à effectuer les manœuvres et à conduire le cheval.</li> </ul>
<i>Gestion et soins des chevaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre soin des chevaux et en assurer l'alimentation, l'abreuvement et la préparation physique, en veillant à la prévention et à l'éventuel traitement de leurs maladies selon les indications du vétérinaire ;</li> <li>Préparer et équiper les animaux en fonction du parcours choisi.</li> </ul>

Secteur d'activité	Activités constitutives
<i>Prévention des risques et gestion des premiers secours</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les risques qui pourraient survenir durant l'activité et identifier les dangers liés à l'environnement ou au territoire, en adoptant les précautions nécessaire pour les éviter ;</li> <li>• Gérer les premiers secours en cas d'accident ou de malaise des clients ;</li> <li>• Organiser les secours avec les services compétents présents sur le territoire.</li> </ul>

## Compétences

### Compétence n° 1 – DÉVELOPPER ET ORGANISER DE MANIÈRE OPÉRATIONNELLE UN ITINÉRAIRE DE TOURISME ÉQUESTRE

**RÉSULTAT ATTENDU :** Définir le parcours, les sentiers, les structures accueillant cavaliers et chevaux, le type d'équipement nécessaire et la durée des randonnées, en fonction du type de clients, du niveau de pratique et des attentes de celui-ci.

#### CONNAISSANCES

- Méthodes et techniques d'organisation et de rédaction de parcours de tourisme équestre (étude et utilisation des facteurs temps et espace, ainsi que des ressources et des services disponibles, etc.) ;
- Types et caractéristiques des itinéraires touristiques thématiques (par ex., naturels, œno-gastronomiques, didactiques, etc.) ;
- Contexte géographique physique, naturel et anthropique de la Région ;
- Cartographie ;
- Sentiers et signalisation, structures d'hébergement, refuges et services du territoire ;
- Législation environnementale, code de la route et contexte législatif du système touristique régional ;
- Caractéristiques et tendances du secteur du tourisme équestre.

#### CAPACITÉS

- Définir et organiser le parcours, en vérifiant sa praticabilité et en établissant la durée et la longueur des randonnées sur la base des caractéristiques, des attentes et des nécessités des touristes, ainsi que de leurs capacités équestres ;
- Valoriser et promouvoir les aspects caractéristiques du territoire régional lors de l'établissement de l'itinéraire touristique ;
- Établir le type d'équipement nécessaire en fonction des différents parcours ;
- Utiliser les principaux logiciels de traitement de textes et de communication pour élaborer les programmes et le matériel complémentaire éventuel destiné au client/touriste ;
- Œuvrer conformément aux dispositions et principes essentiels sur le respect de l'environnement et de la propriété privée, au code de la route et aux lois sur le système touristique régional ;
- Tisser des liens et interagir avec les collectivités locales concernées et les autres opérateurs locaux pour organiser et accompagner les touristes tout au long de l'itinéraire ;
- Développer l'offre de services sur la base des tendances du marché de référence et des ressources du contexte territorial régional.

**Compétence n° 2 – GUIDER LE TOURISTE AU COURS DE LA RANDONNÉE  
ET LUI FOURNIR DES NOTIONS D'ÉQUITATION DE BASE**

**RESULTAT ATTENDU :** Accompagner les touristes durant la pratique de l'équitation et leur enseigner différentes techniques, en prenant en compte les capacités et les modalités d'apprentissage de chacun.

**CONNAISSANCES**

- Techniques de gestion et de conduite des groupes ;
- Techniques d'orientation et modalités d'utilisation des principaux instruments de support ;
- Pratique équestre (allures, travail sur le plat de type élémentaire, travail sur de petits obstacles mobiles, travail sur de petits obstacles naturels, exercices sur un sentier) ;
- Techniques de formation des couples cavaliers-chevaux ;
- Didactique et méthodes d'enseignement de la pratique équestre en fonction des types de clients ;
- Modèles théoriques et techniques de communication et de gestion des dynamiques interpersonnelles caractérisant la relation d'accompagnement et de soutien technique dans l'apprentissage de la pratique sportive (y compris dans des situations de stress et de fatigue).

**CAPACITÉS**

- Pratiquer la discipline équestre ;
- Adopter des techniques et des stratégies pour transmettre efficacement les techniques de base de la pratique équestre nécessaires pour suivre/compléter le parcours ;
- Choisir les chevaux appropriés et la dotation technique nécessaire en fonction du territoire sur lequel se trouve le parcours à effectuer, du type d'activité proposée et des cavaliers ;
- Adopter un comportement caractérisé par le contrôle de soi et la prise de responsabilités, en cas d'événements imprévus et/ou d'apparition de conflits ;
- Comprendre les caractéristiques et les attentes des clients et choisir des techniques d'enseignement de la pratique sportive appropriées ;
- Suivre les conditions psycho-physiques des clients durant le parcours ;
- Adopter des techniques de communication adaptées aux caractéristiques du client ;
- Recueillir des informations utiles pour évaluer le service fourni et pour définir les domaines dans lesquels les services proposés peuvent être améliorés et complétés.

**Compétence n° 3 – GÉRER ET PRENDRE SOIN DES CHEVAUX ET EXERCER LES ACTIVITÉS  
Y AFFÉRENTES EN FONCTION DE LA PRATIQUE ÉQUESTRE**

**RÉSULTAT ATTENDU :** Prendre soin des chevaux et gérer les activités y afférentes, des opérations de routine à la prévention et au traitement des maladies – selon les indications du vétérinaire de référence – à la maréchalerie et à l'entretien de la sellerie et des harnachements.

**CONNAISSANCES**

- Notions de médecine vétérinaire (anatomie et morphologie extérieure du cheval, alimentation et abreuvement du cheval, principales maladies et affections du cheval et leur prévention) ;
- Notions en matière d'urgences vétérinaires ;
- Notions en matière de soins quotidiens du cheval et d'entretien de la sellerie ;
- Conditionnement du cheval ;
- Modalités de préparation du cheval à la campagne et à la haute altitude ;
- Maréchalerie (anatomie du pied du cheval, types de ferrure, stockage et usage d'autres accessoires).

**CAPACITÉS**

- Alimenter et abreuver correctement le cheval en fonction des caractéristiques, du travail et des conditions de l'animal ;
- Conduire le cheval en appliquant les techniques de dressage et d'entraînement ;
- Entretenir correctement la sellerie ;
- Gérer le conditionnement et le maintien de la condition physique du cheval ;
- Prévenir les maladies du cheval et reconnaître les plus fréquentes ;
- Appliquer les traitements prescrits par le médecin vétérinaire, ou bien connaître et avoir recours aux principales techniques de soin des animaux et utiliser les instruments appropriés pour appliquer des traitements particuliers ;
- Contrôler l'état de la ferrure afin de recourir, si nécessaire, à l'intervention d'un maréchal-ferrant.

**Compétence n° 4 – PRÉVENIR LES RISQUES ET GÉRER LES PREMIERS SECOURS**

**RÉSULTAT ATTENDU** : Reconnaître et prévenir les risques de chaque parcours/raffinée et assurer les premiers secours visant à limiter les dommages en cas de nécessité, en organisant éventuellement les secours avec les services compétents présents sur le territoire.

**CONNAISSANCES**

- Dangers et risques liés aux divers contextes territoriaux et environnementaux ;
- Dangers et risques liés à chaque catégorie de participants ;
- Techniques de premiers secours (par ex. en cas de traumatismes, de malaises et de morsures d'insectes ou d'animaux) ;
- Réanimation cardio-pulmonaire de base (*BLS*)
- Système régional de secours organisé, comprenant le secours par hélicoptère ;
- Notions de base de météorologie et nivologie en vue de la compréhension, y compris à l'avance, des situations de danger potentiel et de la définition des comportements à adopter pour la mise en sécurité.

**CAPACITÉS**

- Prévenir les dangers typiques des contextes où peut se situer l'itinéraire de tourisme équestre ;
- Transmettre aux clients des notions de base en matière de sécurité et vérifier l'adoption de comportements corrects par le groupe ;
- Adopter des techniques, des outils et des procédures pour la gestion des premiers secours ;
- Adopter des techniques pour gérer le stress ;
- Gérer le groupe en cas de malaise ou d'accident d'un participant ou d'un autre événement imprévu ;
- Organiser les secours avec les services compétents du territoire, en cas de besoin.